

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 20/2025

OBJET :	DEMANDE D'ALLOCATION CHAUFFAGE				
<i>Nomenclature :</i>	8.2 Aide sociale				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
8	10	10			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Dominique CIVRAY				

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 septembre, à quinze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni en séance extraordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Laetitia GLORIAU, Dominique CIVRAY, Carole CHOQUET, José ANTONIO, Maurice MICAULT, Nicolas BERGER et Nadège VALENTI.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Sodja PHILIPPEAU a donné pouvoir à Monsieur Dominique CIVRAY
Monsieur Adrien FONTAINE a donné pouvoir à Monsieur Nicolas BERGER

Absents excusés : Madame Sandrine BELIN, Madame Jeanne GAZEAU et Monsieur Ginetto ANZIL.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 2

PRESENTS A LA SÉANCE : 8

Date de convocation : 23 septembre 2025

DÉLIBÉRATION

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale ;
Vu le rapport du Président ;

Considérant qu'en date du 13 Août 2025, une administrée de 74 ans a sollicité auprès du CCAS une allocation chauffage au titre de la saison 2025-2026 ;

Considérant le calcul du reste à vivre de cette administrée d'un montant de 9,92 € par jour et par part ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- *accorde une aide d'un montant de 350 €.*

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 29 septembre 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,

 
Pierre GUIBLIN

Le secrétaire de séance,

Dominique CIVRAY



Date de publication : 30/09/2025

Mode de publication : mise en ligne.